

Réf: Dossier N° 065803

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE COMPTOIR DES GOURMANDISES »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CITE BLANCHE, Lot 261,
Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE COMPTOIR DES GOURMANDISES »

Objet : - La fabrication à caractère artisanal, la vente de produits de pâtisserie et boulangerie

- La formation de pâtisserie, service traiteur

- Organisateur d'évènements

- Divers prestations .Et pour la réalisation de l'objet

social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CITE BLANCHE, Lot 261,
Ilot 24

Dirigeant(s) : Mlle OUATTARA LOUISE-INGE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08387 du 27/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41608/GTCA/RC/2021 du 27/12/2021

